

# Fiches de Données de Sécurité

Classé conformément au Règlement sur les produits dangereux de Santé  
Canada (DORS / 2015-17)

## 1. Identification

**Identificateur du produit:**

SURFYNOL® DF-110 L

**Nom chimique:**

Diol

**Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation****Utilisation recommandée:** Agent tensioactif**Restrictions conseillées:** Non déterminé(e).**Renseignements sur le fabricant/importateur/distributeur**

NOM DE LA SOCIETE : Evonik Canada Inc.  
3380 South Service Road  
L7N 3J5 BurlingtonON  
Canada

Téléphone : +1 905 336 3423

Télécopie : +1 905 332 5632

courriel : product-regulatory-services@evonik.com

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence:**

Urgence santé 24 h/24 : +1 800 424 9300 (CHEMTREC - US &amp; CANADA)

800 681 9531 (CHEMTREC MEXICO)

+1 703 527 3887 (CHEMTREC WORLD)

+1 613 996 6666 (CANUTEC – Seulement en cas d'urgence de transport)

+1 973 929 8060 (Product Regulatory Services)

## 2. Identification des dangers

**Classification du Danger****Règlement sur les Produits Dangereux****Risques pour la Santé**

Toxicité aiguë (Inhalation)	Catégorie 4
Irritation de la peau	Catégorie 2
Grave irritation des yeux	Catégorie 2A
Toxique pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée (Voie orale)	Catégorie 2 <sup>1</sup> .

**Organes cibles**

## 1. Rein

**Éléments d'Étiquetage****Symbole de Danger:****Mot Indicateur:** Attention**Mention de Danger:** Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Nocif par inhalation.  
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par ingestion.**Conseil de Prudence****Prévention:** Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Se laver les mains soigneusement après manipulation.**Intervention:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte et si ils peuvent être facilement enlevés. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins. Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.**Entreposage:** Garder sous clef.**Élimination:** Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.**Dangers physiques non classifiés ailleurs:** Aucune.**Dangers pour la santé non classifiés ailleurs:** Aucune.**3. Composition/information sur les ingrédients**

**Nom chimique:**

Diol

**Mélanges**

Identité Chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
éthane-1,2-diol, éthane-1,2-diol	Alkanediol	107-21-1	>30 - <=50%
2,5,8,11-tétraméthyl-dodec-6-yne-5,8-diol	Acetylenic Diol	68227-33-8	>10 - <=30%

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

**Remarques sur la Composition:**

Diol. Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit. La composition est un secret de fabrication.

**4. Premiers soins****Description des premiers soins requis**

**Informations générales:** Obtenir l'avis du médecin. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.

**Inhalation:** Sortir au grand air.

**Contact Cutané:** Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

**Contact avec les yeux:** Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

**Ingestion:** Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Empêchez l'aspiration des vomissements. Tournez la tête du patient sur le côté.

**Protection personnelle pour les secouristes:** Utiliser un équipement de protection personnelle., Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

**Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés**

**Symptômes:** Aucun symptôme connu à ce jour.

**Dangers:** Données non disponibles.

**Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis**

**Traitement:** Traiter de façon symptomatique.

**5. Mesures à prendre en cas d'incendie****Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)**

**Moyen d'extinction approprié:** Mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone. Produit chimique en poudre. Sable sec. Poudre de calcaire

**Méthodes d'extinction inappropriées:** Données non disponibles.

**Dangers spécifiques provenant de la substance chimique:** Le monoxyde de carbone peut se former par combustion incomplète. Évacuez le personnel qui se trouve dans le sens du vent. La combustion produit des fumées délétères et toxiques.

### Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

<b>Procédures de lutte contre l'incendie:</b>	Données non disponibles.
<b>Équipement de protection spécial pour les pompiers:</b>	Utiliser un équipement de protection personnelle. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
<b>Mesures à prendre en cas de déversement accidentel:</b>	Ouvrez les espaces clos vers l'extérieur. Si possible, arrêtez l'écoulement du produit.
<b>Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:</b>	Appelez le numéro d'urgence pour obtenir des conseils. Approchez prudemment les zones de fuite. Prévoyez un porte-déchets chimique approprié
<b>Mesures de Précautions Environnementales:</b>	Construisez un mur de rétention pour éviter la dispersion des liquides.

### 7. Manutention et stockage

#### Manutention

<b>Mesures techniques (p. ex., ventilation locale et générale):</b>	Données non disponibles.
<b>Conseils de manipulation:</b>	Lavez-vous toujours les mains après le travail, avant de manger, de fumer ou d'aller aux toilettes. Les douches d'urgence et les emplacements prévus pour se laver les yeux doivent être d'un accès facile. Suivre les règles professionnelles fixées par les règlements gouvernementaux (par exemple, OSHA). Utiliser un équipement de protection personnelle.
<b>Mesures de prévention des contacts:</b>	Données non disponibles.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	Fournir des stations lave-œil et des douches de sécurité.

#### Entreposage

<b>Conditions de stockage sûres:</b>	Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
<b>Matériau d'emballage sûr:</b>	Données non disponibles.

### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de Contrôle

##### Limites d'Exposition Professionnelle

Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
-------------------	------	------------------------------	--------

éthane-1,2-diol, éthane-1,2-diol	CEILING		100 mg/m3	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009)
éthane-1,2-diol, éthane-1,2-diol - Vapeur.	CEILING	50 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (05 2013)
éthane-1,2-diol, éthane-1,2-diol - Aérosol	CEILING		100 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (05 2013)
éthane-1,2-diol, éthane-1,2-diol - Particules en suspension.	TWA		10 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (05 2013)
	STEL		20 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (05 2013)
éthane-1,2-diol, éthane-1,2-diol - Fraction vapeur		50 ppm		Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) (03 2017)
éthane-1,2-diol, éthane-1,2-diol - Aérosol, inhalable.			10 mg/m3	Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) (03 2017)
éthane-1,2-diol, éthane-1,2-diol - Fraction vapeur		25 ppm		Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) (03 2017)
éthane-1,2-diol, éthane-1,2-diol - Aérosol	CEV		100 mg/m3	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (06 2015)
éthane-1,2-diol, éthane-1,2-diol - Aérosol	Ceiling		100 mg/m3	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
éthane-1,2-diol, éthane-1,2-diol - Vapeurs et brouillard.	CEILING	50 ppm	127 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (09 2017)
éthane-1,2-diol, éthane-1,2-diol - Aérosol, inhalable.	STEL		10 mg/m3	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH (03 2017)
éthane-1,2-diol, éthane-1,2-diol - Fraction vapeur	TWA	25 ppm		États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH (03 2017)
	STEL	50 ppm		États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH (03 2017)

**Contrôles Techniques Appropriés**

Données non disponibles.

**Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle**
**Protection du visage/des yeux:**

Lunettes de sécurité

**Protection de la Peau  
Protection des Mains:**

Autres renseignements: Gants en néoprène, Caoutchouc nitrile. Autres renseignements: Les gants imperméables et résistants aux substances chimiques, qui respectent les normes approuvées, doivent être portés en permanence lors de la manipulation de substances chimiques si l'évaluation des risques montre qu'ils sont nécessaires.

**Autre:**

vêtement de protection Pas de recommandations spécifiques.

**Protection Respiratoire:** Porter un appareil respiratoire si la ventilation est inadéquate. Pas nécessaire dans les zones bien aérées.

**Mesures d'hygiène:** Fournir des stations lave-oeil et des douches de sécurité.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

<b>État physique:</b>	Liquide
<b>Forme:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	jaune clair
<b>Odeur:</b>	Mentholée.
<b>Seuil de l'odeur:</b>	Données non disponibles.
<b>pH:</b>	Données non disponibles.
<b>Point de congélation:</b>	Données non disponibles.
<b>Point d'ébullition:</b>	> 199 °C
<b>Point d'éclair:</b>	> 110 °C
<b>Taux d'évaporation:</b>	Données non disponibles.
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Données non disponibles.

<b>Limites d'explosivité - supérieure (%) :</b>	Données non disponibles.
<b>Limites d'explosivité - inférieure (%):</b>	Données non disponibles.
<b>Pression de vapeur:</b>	13.3 hPa (21 °C)
<b>Densité de vapeur (air=1):</b>	Données non disponibles.
<b>Densité:</b>	1.03 g/cm <sup>3</sup> (21 °C)
<b>Densité relative:</b>	Données non disponibles.
<b>Solubilité(s)</b>	
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Données non disponibles.
<b>Solubilité (autre):</b>	Données non disponibles.
<b>Coefficient de répartition (n-octanol/eau):</b>	Données non disponibles.
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Données non disponibles.
<b>Température de décomposition:</b>	Données non disponibles.
<b>Viscosité cinématique:</b>	Données non disponibles.
<b>Viscosité dynamique:</b>	Données non disponibles.

### Autres informations

<b>Aptitudes à l'explosion:</b>	Données non disponibles.
<b>Propriétés oxydantes:</b>	Données non disponibles.
<b>Température minimum d'ignition:</b>	Données non disponibles.
<b>Corrosion des métaux:</b>	Données non disponibles.

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité:</b>	voir section "Possibilité de réactions dangereuses"
<b>Stabilité Chimique:</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de Réactions Dangereuses:</b>	Données non disponibles.
<b>Conditions à Éviter:</b>	Données non disponibles.

<b>Matières Incompatibles:</b>	Agents déshydratants. Métaux réactifs (c'est-à-dire, sodium, calcium, zinc etc.). Matières réactionnelles aux composés hydroxyle. Agents oxydants.
<b>Produits de Décomposition Dangereux:</b>	Aldéhydes. Fragments d'hydrocarbure inflammables. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

## 11. Données toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation:</b>	Voie d'exposition pertinente. Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
<b>Contact Cutané:</b>	Voie d'exposition pertinente. Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Voie d'exposition pertinente. Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
<b>Ingestion:</b>	En cas de manipulation conforme, pas de voie d'exposition pertinente. Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

<b>Inhalation:</b>	Données non disponibles.
<b>Contact Cutané:</b>	Données non disponibles.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Données non disponibles.
<b>Ingestion:</b>	Données non disponibles.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë (répertoirer toutes les voies d'exposition possibles)

<b>Orale</b>	
<b>Produit:</b>	LD 50 ((Rat)): 12,900 mg/kg
<b>Cutané</b>	
<b>Produit:</b>	LD 50 (Lapin): > 2,000 mg/kg
<b>Inhalation</b>	
<b>Produit:</b>	LC 50 ((Rat)): > 20 mg/l

#### Toxicité à Dose Répétée

<b>Produit:</b>	Données non disponibles.
-----------------	--------------------------

#### Corrosion et/ou Irritation de la Peau

<b>Produit:</b>	Irritation modérée de la peau Données sur les irritations basées sur des estimations.
-----------------	---

#### Lésion/Irritation Grave Des Yeux

<b>Produit:</b>	Effet irritant. Lapin: Effet irritant. Effet irritant. Données sur les irritations basées sur des estimations.
-----------------	--

#### Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

<b>Produit:</b>	Données non disponibles.
-----------------	--------------------------

**Cancérogénicité****Produit:** Données non disponibles.**Mutagénicité de la Cellule Germinale****In vitro****Produit:** Données non disponibles.**In vivo****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité pour la Reproduction****Produit:** Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée****Produit:** Données non disponibles.**Risque d'Aspiration****Produit:** Données non disponibles.**Autres Effets:**

Données non disponibles.

**12. Données écologiques****Écotoxicité:****Dangers aigus pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:** Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.**Invertébrés Aquatiques****Produit:** Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.**Dangers à long terme pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Invertébrés Aquatiques****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité pour la flore aquatique****Produit:** Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.**Persistance et Dégradabilité****Biodégradation****Produit:** Données non disponibles.**Rapport DBO/DCO**

**Produit:** Données non disponibles.

#### Potentiel de Bio-accumulation

##### Coefficient de Bioconcentration (BCF)

**Produit:** Données non disponibles.

#### Coefficient de Partage n-octanol/eau (log K<sub>ow</sub>)

**Produit:** Log K<sub>ow</sub>: Données non disponibles.

**Mobilité dans le Sol:** Données non disponibles.

#### Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement

éthane-1,2-diol, éthane-1,2-diol Données non disponibles.

2,5,8,11-tétraméthyl-dodec-6-yne-5,8-diol Données non disponibles.

**Autres Effets Nocifs:** Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

### 13. Données sur l'élimination

**Méthodes d'élimination:** Contactez le fournisseur si des instructions sont souhaitées.

**Emballages Contaminés:** Mettez au rebut les récipients et les contenus non utilisés conformément aux normes nationales, fédérales ou locales en vigueur.

### 14. Informations relatives au transport

#### Réglementation nationale

##### TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

#### Réglementations internationales

##### UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### 15. Informations sur la réglementation

#### Règlements fédéraux du Canada

##### Liste de substances toxiques (LCPE, Annexe 1)

Non réglementé.

##### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non réglementé.

**Inventaire national des rejets de polluants (INRP)****Canada Substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), partie 5, COV's faisant l'objet d'une déclaration plus détaillée**

NPRI PT5 Non réglementé.

**Canada. Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA). Inventaire national des rejets de polluants (INRP) (Gaz.Can. Partie I, 135:12, 940)**

NPRI éthane-1,2-diol, éthane-1,2-diol

**Gaz à effet de serre**

Non réglementé.

**Canada. Substances visée par un avis de nouvelle activité (SNAc) et rapports.**

Non réglementé.

**Loi réglementant certaines drogues et autres substances**

CA CDSI Non réglementé.

CA CDSII Non réglementé.

CA CDSIII Non réglementé.

CA CDSIV Non réglementé.

CA CDSV Non réglementé.

CA CDSVII Non réglementé.

CA CDSVIII Non réglementé.

**Règlements sur les précurseurs**

Non réglementé.

**Inventaires:**

TSCA: Inclus dans la liste.

DSL: Inclus dans la liste.

**16. Autres informations****Date de Publication:** 03/19/2019**Date de la Révision:** Données non disponibles.**Version n°:** 1.0**Autres Informations:** Données non disponibles.

**Avis de non-responsabilité:**

Ces informations et toutes les recommandations, techniques ou autres, sont présentées de bonne foi et sont considérées comme exactes à partir de la date de préparation. Les destinataires de ces informations et recommandations doivent faire leur propre évaluation quant à leur pertinence pour leurs besoins. En aucun cas Evonik n'assumera la responsabilité pour des dommages ou des pertes de quelque sorte que ce soit, résultant de l'utilisation ou la confiance placée en ces informations et recommandations. EVONIK REJETTE EXPRESSÉMENT TOUTE REPRÉSENTATION ET GARANTIE DE QUELQUE NATURE QU'ELLE SOIT, EXPLICITE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE, L'EXHAUSTIVITÉ, L'ABSENCE DE CONTREFAÇON, LA QUALITÉ MARCHANDE ET/OU LA CONFORMITÉ À UN BESOIN PARTICULIER (MÊME SI EVONIK EST CONSCIENT DE CELA) PAR RAPPORT À TOUTES LES INFORMATIONS ET LES RECOMMANDATIONS FOURNIES. Une référence à des noms de marque utilisés par d'autres sociétés n'est ni une recommandation ni une approbation du produit correspondant, et n'implique pas que les produits similaires ne pourraient pas être utilisés. Evonik se réserve le droit d'apporter des modifications aux informations et/ou recommandations à tout moment, sans avis préalable ou ultérieur.